

28 août 2012, fin des négociations paritaires dans la CC 51, c'est la mort de la convention collective décidée unilatéralement par la Fehap ! Les patrons de la CC 66 (Syneas et Fegapei) s'engouffreront-ils dans la brèche ouverte par la Fehap ?

CC 66 CC 51 : Solidaires ! Contre la loi des patrons !

Pour une fois, les organisations syndicales de la CC 51 ont rejeté les propositions patronales de casse de la convention. La Fehap (unique syndicat patronal de la CC 51) a décidé de rompre unilatéralement les discussions, remettant même en cause le calendrier légal de la négociation dont le terme était le 1er décembre 2012.

C'est un véritable passage en force qui marque la fin d'une des conventions collectives majeures de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales (BASS). La Fehap a décidé de recourir à une « recommandation patronale » qui se substituerait à l'actuelle CC 51 sous réserve d'un agrément ministériel.

Un contexte difficile.

Les conventions collectives sont un acquis pour les salariés depuis les années cinquante. C'est le fruit de négociations de plus de 60 ans, sur les salaires, les emplois, les conditions de travail. C'est l'aménagement ou l'amélioration du Code du Travail dans un secteur spécifique et particulier. C'est un cadre collectif de référence pour tous les salariés...

Devant les difficultés budgétaires des établissements sanitaires, médico sociaux et sociaux, le manque de financement, la concurrence généralisée introduite par les lois 2002-2 et HPST, les salariés de la BASS ne doivent pas faire les frais d'une situation dont ils ne sont en rien responsables.

Dans l'ensemble de la branche, les accords locaux, les accords RTT sont systématiquement remis en cause, dénoncés par les patrons. Partout on restructure, absorbe, fusionne. Des établissements et des services ferment, avec leurs lots de licenciements, de dégradation des conditions de travail.

A cela il faut ajouter le blocage des salaires et des salaires minimum conventionnels rattrapés et dépassés par le SMIC pour certaines catégories.

Et dans la CC 66 ?

Après l'échec des dernières négociations autour du projet du Syneas et compte tenu des divisions des organisations syndicales patronales comme celles de salariés, les négociations sont au point mort.

Les patrons de la CC 66 Fegapei comme Syneas tiennent un double discours, se voulant rassurant sur la non dénonciation de la CC 66 alors que dans les établissements ils la bafouent tous les jours...



Fédération
Sud Santé-Sociaux

70 rue Philippe de Girard
75018 Paris

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris le 12 septembre 2012



Les employeurs poursuivent leurs attaques sur les conventions en créant et rémunérant des fonctions non conventionnelles, en déqualifiant des emplois, en favorisant la compétition et la concurrence entre les salariés en généralisant les entretiens individuels qui favoriseront à terme la mise en place du salaire individualisé.

Pour gagner et défendre des conventions collectives, il faut une mobilisation de tous les salariés(es) de la BASS !

La fédération Sud Santé Sociaux appelle tous les salariés de la BASS à se mobiliser en s'inscrivant dans la semaine d'action prévue du 1er au 6 octobre, dans le cadre des premières discussions sur le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale), budget dont dépend la majeure partie des établissements du secteur.



Partout, il faut :

> Organiser des assemblées générales des salariés du secteur, dans les établissements, les villes et les départements, pour informer massivement sur la situation dans la CCN51, dans la perspective de mobilisations unitaires.

> Interpeller la presse, les usagers et l'ensemble de la population ;

C'est massivement, qu'il faut :

> Participer à la manifestation du samedi 6 octobre à Paris, organisée par le collectif national « *Notre santé en danger* » et le « *Réseau européen de défense de la santé et de la protection sociale* », dans le cadre de la campagne contre la casse et la marchandisation de la santé et de l'action sociale,

La mobilisation doit se faire également, sur les questions budgétaires. Il faut exiger, des conseillers généraux et des députés, les moyens nécessaires, pour des soins et un accompagnement éducatif et social de qualité, pour satisfaire les revendications légitimes des salariés.

Par ailleurs, la fédération Sud Santé Sociaux continuera à porter au débat ses propositions pour une convention collective de branche de haut niveau, reprenant les acquis conventionnels actuels et en proposant des améliorations. Pendant le temps de la négociation, les conventions doivent être maintenues en l'état.

Plus que jamais la convergence des luttes des salariés de la BASS s'impose !

En effet, en prenant la décision unilatérale de mettre fin aux négociations et de recourir à une "*recommandation patronale*", la FEHAP a ouvert une brèche, dans laquelle risquent de s'engouffrer les autres chambres patronales de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS), qui s'inscrivent dans la logique de démantèlement des conventions du secteur et en particulier ceux de la CC 66.

***La santé n'a pas de prix !
Le social n'est pas à vendre !***

***Du 1er au 5 octobre
organisation d'actions
décentralisées...***

***Le samedi 6 octobre,
Manifestation
à Paris à 14 heures
en direction de
Matignon.
Rassemblement
dès 12h30
Place de l'Observatoire.
(Port-Royal)***